

En cas de sinistre grave à votre habitation

- Paiement de votre voyage de retour en Belgique.
- Si votre habitation est inhabitable : organisation de votre hébergement, paiement d'une partie de vos frais d'hébergement, déménagement de vos meubles et gardiennage de votre habitation.

Protégez votre famille et votre voiture en Belgique comme à l'étranger



Pour vous offrir ces services et garanties, Allianz fait appel à Allianz Global Assistance, leader mondial de l'assistance et de l'assurance de voyage. 24 heures sur 24, 365 jours par an, son personnel expérimenté et multilingue, son infrastructure technique et médicale sont là pour vous assister sans délai.

Cette brochure commerciale ne fait pas partie du contrat. Seules les conditions générales font foi entre les parties.

Allianz Benelux s.a. – Rue de Laeken 35 – 1000 Bruxelles – Tél. : +32 2 214.61.11 – www.allianz.be
TVA : BE 0403.258.197 – RPM Bruxelles – Entreprise d'assurances agréée par la BNB (Banque Nationale de Belgique) sous le n°0097 pour pratiquer les branches "Vie" et "non Vie" – BNB siège central : Boulevard de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles, www.nbb.be

AGA International S.A. – Belgian branch
Entreprise agréée sous le code 2769 – numéro d'entreprise 0837.437.919
Rue des Hirondelles 2 – 1000 Bruxelles – Tél. : +32 2 290 64 11
Fax : +32 2 290 64 19

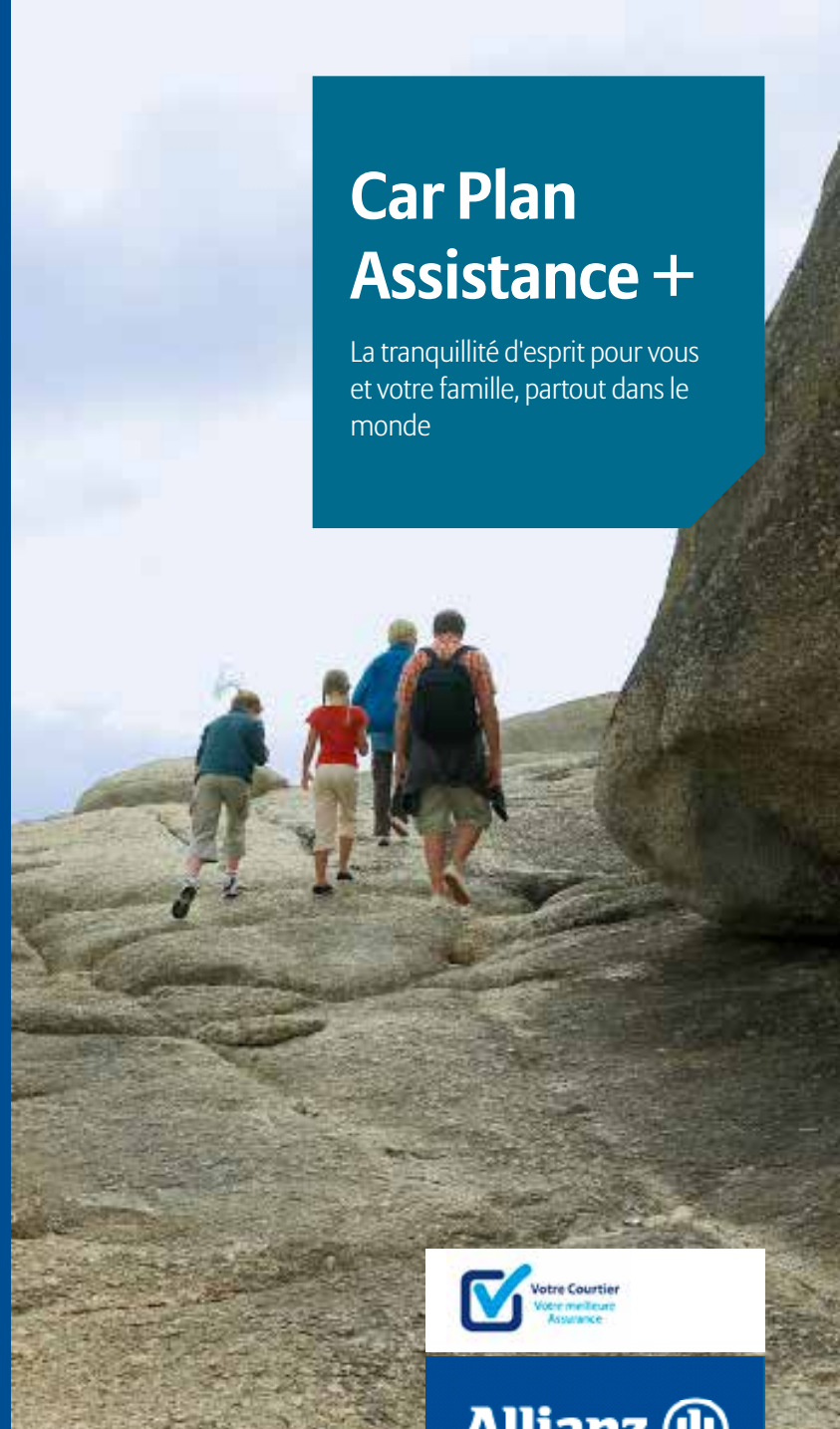
Votre courtier en assurances :



11NOV300 – Editeur responsable : M. Roels – Rue de Laeken 35 – 1000 Bruxelles – Tél. : +32 2 214 61 11

Car Plan Assistance +

La tranquillité d'esprit pour vous et votre famille, partout dans le monde



Allianz 



Ne prenez aucun risque

La chance n'est pas toujours au rendez-vous.

En Belgique comme à l'étranger, un petit imprévu peut être lourd de conséquences. Imaginez que votre voiture tombe en panne au milieu de nulle part... Ou que votre enfant fasse une mauvaise chute à ski... Ferez-vous alors confiance aux premiers venus ?

Dans ces moments-là, rien de plus précieux que votre tranquillité d'esprit.

Une assurance
inestimable à un
prix abordable

Car Plan Assistance + intervient pour vous et votre famille

En cas de maladie ou d'accident à l'étranger

- Transport à l'hôpital et si nécessaire, rapatriement.
- Contact téléphonique avec un médecin en Belgique pour évaluer votre état de santé et demander les mesures à prendre.
- Paiement de vos frais médicaux jusqu'à 50.000 euros.
- Transport et hébergement d'un membre de votre famille lors de l'hospitalisation d'un mineur ou lors de votre propre hospitalisation si vous voyagez seul.
- Frais de recherche lors d'un séjour aux sports d'hiver.

En cas de panne ou d'accident de votre véhicule en Europe

En Belgique

- Dépannage sur place (même devant votre porte), remorquage et transport des passagers et des bagages.
- Véhicule de remplacement durant 7 jours (ou 30 jours en cas de vol).

Autres pays d'Europe

- Dépannage sur place, remorquage et transport des passagers et des bagages.
- Rapatriement, hébergement ou véhicule de remplacement durant les réparations.
- Assistance juridique en cas d'accident.